



La Lettre de Valoriz



N°21 / Novembre 2017 - Journal semestriel du SMICTOM du Pays de Fougères

édito

Lieux d'histoire, de culture et d'activités, nos territoires sont autant de pôles dynamiques. Ils nous garantissent également le bon vivre car ils demeurent de taille humaine et nous offrent des services de proximité.

Confrontés à une métropolisation galopante, il leur faut maintenant capitaliser leurs projets et leurs moyens pour espérer exister demain.

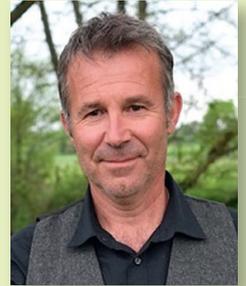
Historiquement, la Bretagne est riche de sa diversité, de sa ruralité et de son maillage de villes moyennes. Ce sont là de véritables atouts que nous devons défendre.

Le SMICTOM du Pays de Fougères est pleinement conscient que si, à l'avenir, il veut garder la maîtrise de la gestion et des coûts de traitement de ses déchets, il lui faut se rapprocher de ses voisins.

Ces derniers ont de grandes similitudes avec notre Pays de Fougères.

Nos actions vont dans ce sens. De vrais partenariats sont engagés avec les syndicats les plus proches (SMICTOM des Forêts, d'Ille et Rance, du Sud-Est 35, ...) et la mise en oeuvre d'un syndicat de traitement commun Vitré - Fougères est la plus évidente affirmation de notre volonté d'ouverture et de collaboration.

A plusieurs, nous serons plus forts pour nous faire entendre et défendre nos intérêts communs !



Olivier Mocé

Président du SMICTOM du Pays de Fougères



Qu'est ce que le « zéro déchet » ?

C'est un concept qui a pour objectif la réduction au maximum de ses déchets, en particulier de ses ordures ménagères. Il s'articule autour de 5 grands principes :

1. Refuser : La règle de base, refuser ce dont nous n'avons pas besoin. Par exemple, mettre un autocollant STOP PUB sur sa boîte aux lettres, dire non aux sacs plastiques inutiles ou encore refuser les tracts (qui finiront jetés à la poubelle).



2. Réduire : Cela passe par une redéfinition de nos habitudes de consommation, d'une part se poser les questions : ai-je vraiment besoin de ce produit ? Ne puis-je pas me le faire prêter ? Le trouver d'occasion ? Réparer celui qui ne marche plus ? D'autre part, cela consiste à adopter les bons réflexes lors des courses : suivre une liste d'achat, préférer les grands conditionnements, acheter en vrac, utiliser un sac cabas, etc.



3. Réutiliser : Donner une seconde vie aux objets en les réparant ou en les donnant. Privilégier des produits avec une durée de vie longue plutôt que du jetable, comme par exemple la vaisselle en plastique, à éviter !



4. Recycler : Effectuer le tri des déchets permet aux différentes matières d'être « remises en circuit ».



5. Composter : Les déchets organiques représentent en moyenne 30% des ordures ménagères et pourtant ces déchets sont valorisables grâce au compost !



Les projets de prévention développés par le SMICTOM à destination des habitants du Pays de Fougères s'inspirent de ces principes : donnerie, zone de gratuité, troc, compostage individuel et collectif, fabrication de produits cosmétiques et ménagers, consommation collaborative, ...

Certains y voient du bon sens, d'autres un défi à relever, mais tous ceux qui pratiquent le « zéro déchet » affirment qu'au-delà des bénéfices pour l'environnement, cela améliore leur qualité de vie. La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (programme en page 3) est donc l'occasion d'adopter le mode de vie « zéro déchet » !



SMICTOM
Pays de Fougères

www.smictom-fougères.fr

Trier c'est gagner.
Réduire c'est l'avenir.

Que deviennent nos déchets recyclables ?

**Une fois collectés, les sacs jaunes sont transportés jusqu'au centre de tri à Vitré,
où chaque déchet se prépare à une seconde vie !**

Collecte puis transport
vers le centre de tri



Ouvreuse de sacs



Trommel

Roue/tambour qui sépare les déchets
en fonction de leur taille.



Overband

Aimant permettant de trier
les emballages en acier.



Courant
de Foucault

Tri des emballages en aluminium
par courant électromagnétique.



Trieur optique

Lecture des déchets par infrarouge permettant
le tri automatique (par soufflement)
entre les matières en PET (bouteilles transparentes)
et les matières en PEHD et PP (bouteilles opaques)
ainsi que les briques alimentaires.



Tri manuel



Sacs jaunes ouverts



Cartonnettes



Fer



Aluminium



PET* foncé



PET* clair



PP-PEHD*



Briques
alimentaires



Une fois triés,
les emballages
sont compactés
par une presse
puis expédiés
vers les filières
de recyclage.

REFUS (exemples : sacs plastiques,
verre, textile, pot de yaourt, seringues, ...)



Ne vont PAS dans le sac jaune

Les Papiers

Pour être recyclés, ils doivent être déposés
directement dans les colonnes bleues.

(cette consigne sera également effective
pour les communes de Louvigné du Désert,
Landéan, La Bazouge du désert, Parigné,
Monthault, Mellé et Villamée
à partir du 1^{er} janvier 2018)



Le Verre

On le retrouve parfois dans les refus et
cela est très dangereux pour les agents qui
effectuent le tri manuel des déchets.
Le Verre est à déposer dans les colonnes
prévues à cet effet.

(Même en cas de grand vent, ne lestez pas
votre sac jaune)



Les Vêtements

Également retrouvés dans les
refus, les textiles sont
à déposer directement
dans les bornes
« Le Relais » pour être valorisés.



Les autres emballages (plastiques, polystyrène)

Les emballages tels que la barquette de beurre,
le pot de yaourt, le film d'emballage de pack d'eau,
la barquette en polystyrène, etc. sont à mettre dans
le sac noir des ordures ménagères.

Astuce Mémo : Seuls les bouteilles et flacons en
plastiques vont dans le sac jaunes.



MERCREDI 15 NOVEMBRE :

Atelier fabrication de cosmétiques naturels

Apprenez à créer vos produits cosmétiques par vous-même de façon
naturelle. Apportez 3 petits pots pour repartir avec vos échantillons.

Fougères, local autogéré fougérais, 14 rue de la pinterie, 15 h

- Gratuit, places limitées, inscription par email à csaf@laposte.net.

SAMEDI 18 NOVEMBRE :

Troc'O Livres !

Vous voulez offrir des livres ou découvrir de nouveaux
auteurs ? Pensez au troc ! Venez avec les livres dont vous ne
voulez plus et repartez avec d'autres livres ! (Gratuit et sans
nécessité d'être adhérent). Possibilité de déposer des livres à partir du lundi
13 novembre.

Mézières sur Couesnon, Médiathèque : 10h - 12h30

Saint Aubin du Cormier, Médiathèque : 10h - 12h30 / 14h - 17h

Atelier fabrication de produits ménagers naturels

Apprenez créer vos produits ménagers de façon naturelle.
Apportez un flacon pour repartir avec un échantillon.

Fougères, local autogéré fougérais, 14 rue de la pinterie, 10 h

- Gratuit, places limitées, inscription par email à csaf@laposte.net.

MARDI 21 NOVEMBRE :

Ciné-Echanges

Projection du film documentaire « qu'est ce qu'on attend ? »
(réalisé par Marie Monique Robin) suivi d'un temps
d'échange. « Qu'est ce qu'on attend ? » raconte comment une petite ville
d'Alsace de 2 200 habitants s'est lancée dans la démarche de transition vers
l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique.

Fougères, Cinéma Le Club, 20h30

MERCREDI 22 NOVEMBRE :

Troc'O Livres !

Louvigné du Désert, Médiathèque : 14h - 17h30

Atelier fabrication de cosmétiques naturels

Fougères, local autogéré fougérais, 14 rue de la pinterie, 15 h

- Gratuit, places limitées, inscription par email à csaf@laposte.net.

VENDREDI 24 NOVEMBRE :

Visite du Centre de Tri

Découvrez ce que nos déchets recyclables

Vitré, 28 rue Pierre et Marie Curie, 15 h.

- Gratuit, places limitées, inscription par email à
ambassadeur@smictom-fougères.fr

Ciné-Echanges

Projection du film documentaire « qu'est ce qu'on attend ? »
suivi d'un temps d'échange.

Saint Aubin du Cormier, Cinéma Le Mauclerc, 20h30

SAMEDI 25 NOVEMBRE :

Zone de gratuité

Chacun peut déposer des objets dont il ne se sert plus, à
condition qu'ils soient propres et en bon état. Chacun peut
prendre aussi ce dont il a besoin, même s'il n'a rien apporté !
Pas de troc, pas d'argent, c'est gratuit !

Fougères, salle municipale, 10 rue Charles Mallard, 10 h - 18h30

Troc'O Livres !

Saint Brice en Cogles, Médiathèque de Maen Roch: 10h - 13h

Atelier fabrication de produits ménagers naturels

Fougères, local autogéré fougérais, 14 rue de la pinterie, 10 h

- Gratuit, places limitées, inscription par email à csaf@laposte.net.

LUNDI 20 au VENDREDI 24 NOVEMBRE :

Exposition de légumes : « Moi, moche mais comestible ! »

Et aussi : Sensibilisation au compostage et Collecte de livres
& jouets réutilisables. Entrée libre.

Mellé, en partenariat avec l'Espace Mélléco, 1 enclos paroissial (Horaires
d'ouverture : lundi, mardi, jeudi : 10h - 17h30 / mercredi et vendredi :
13h30 - 17h30)



90 kg par an !

C'est en moyenne la quantité de déchets organiques qui peut être détournée des ordures ménagères et valorisée en nourriture pour volailles !

(Moyenne calculée d'après les résultats de « l'opération cocottes » du SMICTOM réalisée auprès de 15 foyers témoins d'avril à juin 2017)



Changement d'horaires des déchèteries !

Depuis le 1^{er} novembre, les horaires d'ouverture des déchèteries sont passés à l'heure d'hiver. Certaines déchèteries ont également modifié leurs horaires. Toutes les infos sur le site du SMICTOM ou auprès de votre mairie.

Entre voisins on continue de composter !



7 ans après le début de l'initiative, le SMICTOM et ses partenaires, Familles Actives au Centre Social et les communes, continuent de développer le compostage collectif. **En 2017, ce sont 7 nouveaux sites qui ont été inaugurés** sur Fougères avec plus de 50 foyers volontaires pour composter leurs déchets alimentaires.

*Vous êtes en habitat collectif et souhaitez composter ?
Contactez le SMICTOM ou Familles Actives
(www.famillesactives.org- 02 99 94 45 22)*

Le DON ça marche !



Chaque année, la recyclerie de Javené collecte environ **180 tonnes** d'objets donnés par les particuliers (mobilier, électroménagers, livres, vêtements, bibelots, jouets, etc.). En 2017, deux journées « Donnerie » ont eu lieu à la déchèterie de Maen Roch, en juin puis en septembre, elles ont permis de collecter plus de 2 tonnes de dons !

Une nouvelle « Donnerie » sera organisée en début d'année !



Fêtes de fin d'année : DECALAGE DES JOURS DE COLLECTE

La collecte des déchets sera décalée la semaine du **lundi 25 décembre** ainsi que celle du **lundi 1^{er} janvier**. Les foyers collectés habituellement le lundi seront collectés le mardi 26 décembre et 2 janvier, ceux collectés habituellement le mardi seront collectés le mercredi et ainsi de suite jusqu'au samedi.



Allée Eugène Freyssinet
Z.A. de l'Aumallerie
35133 JAVENÉ

Tél. 02.99.94.34.58

Fax 02.99.99.35.90

accueil@smictom-fougères.fr

Responsable de la publication : Olivier Mocé.

Dépôt légal à parution - ISSN 1954-9288.

Crédit photos : SMICTOM PF et Polyvalis



Ce label signifie que votre imprimeur contribue à la protection de l'environnement.